

# CÉZY L'INFO



LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

N°10

3ème Quadrimestre 2023

# APE Concours de pêche



C'est le dimanche 27 août que l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Cézy organisait un concours de pêche aux carnassiers. Accueil chaleureux dès 6h00 du matin des 13 bateaux participants au concours cette année. Le soleil était de la partie et les pêcheurs ont fait de belles prises. Comme pour les éditions précédentes, un repas préparé par les bénévoles de l'APE a été servi vers 13h30, repas auquel se sont joints familles et amis. La journée s'est terminée dans la bonne humeur par la traditionnelle remise des prix aux valeureux participants. Encore une belle journée pour l'APE et ses bénévoles.

**L'intégralité des bénéfices servira à financer des projets pédagogiques pour notre école.**

## Les du 20 ans du Challenge GILLOT

Également le dimanche 27 août, l'association **Cézy Pétanque** et la famille GILLOT invitaient les boulistes à fêter la vingtième édition du Challenge GILLOT. Pas moins de 58 inscrits soit 29 doublettes au taquet à 10h00 du matin.

Le concours s'est déroulé en cinq manches. Deux manches le matin et trois l'après-midi. Une coupure déjeuner bien sympathique avec une paëlla géante sur place préparée par Mathieu GILLOT. La journée s'est terminée dans la bonne humeur vers 21h30 après la remise des prix.



## Recensement de la population 2024



L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) va procéder au recensement de la population de Cézy à partir du 18 janvier 2024. Ce recensement a une finalité exclusivement statistique, il est obligatoire et confidentiel.

**Le recensement de la population sert à établir la contribution de l'État au budget de la commune**, c'est une aide à la décision pour l'implantation d'équipements collectifs entre autres. Le recensement a lieu une fois tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants et concerne un cinquième des communes chaque année. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.



Nous voici déjà arrivé à la rentrée scolaire, comme le temps passe vite ! J'espère que vous avez tous passé un bel été et que vous avez pu profiter des nombreuses activités proposées par nos associations et leurs bénévoles. Un grand bravo et un grand merci à toutes et tous sans qui la vie de la commune ne serait pas la même. Un merci tout particulier à Claude GIRARDOT qui a organisé la « Soixantième » du Syndicat d'Initiative de Cézy (reportage en page 4 & 5). Claude GIRARDOT a annoncé quitter son poste de président du Syndicat après 40 ans de bons et loyaux services. Les cézycois lui doivent beaucoup et nous lui souhaitons une « retraite » bien méritée. Claude s'est engagé à répondre toujours présent pour donner un coup de main ou un conseil à son successeur.

Les enfants ont repris le chemin de l'école lundi 4 septembre. L'effectif de notre groupe scolaire est stable avec 85 élèves répartis en 4 classes. Du côté du personnel enseignant, Pascale MUGOT a fait valoir son droit à la retraite et elle est remplacée par monsieur Mickaël PIQUENOT à qui nous souhaitons la bienvenue.

Concernant la réunion publique organisée par le département le 30 août dernier à la salle des fêtes de Cézy, je tiens à remercier vivement le Département, le Président Patrick GENDRAUD et le Vice-Président en charge de la voirie Christophe BONNEFOND pour leur action en faveur de notre pont suspendu. Merci à tous les intervenants également, techniciens, bureaux d'étude, entreprises, pour la qualité de leurs interventions.

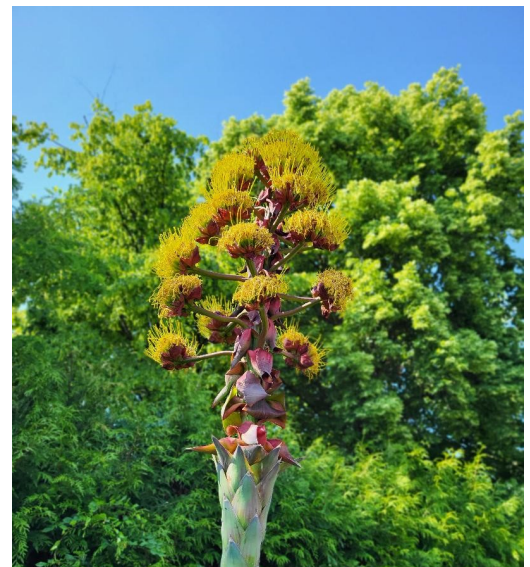
Tous les sujets ont été abordés, il a été répondu sans langue de bois à toutes les questions du public venu très nombreux. Un grand merci également à nos conseillers départementaux Françoise ROURE et Nicolas SORET puis Frédérique COLAS et Philippe BURIER depuis 2020 qui ont défendu notre pont qui, certes, ne représente qu'un trafic de 800 véhicules par jour mais qui est cher au cœur des jovinien. La somme de près de 6 millions d'euros investie par le Département peut paraître élevée pour un « petit pont » reliant deux « petits villages », mais c'est un patrimoine, une histoire, un savoir-faire et un si bel endroit. Dans 2 mois, la vie de Cézy va être bouleversée par sa fermeture mais notre patience sera récompensée et notre pont sera reparti pour 100 ans... 18 mois ce n'est rien dans la vie d'un pont qui aura bientôt 180 ans. Merci également aux maires de la communauté de communes du Jovinien présents et particulièrement à Jean-Pierre BAUSSART, maire de Saint-Aubin-sur-Yonne. Enfin merci à notre député Julien ODOUL pour sa présence à nos côtés. Vous trouverez un dossier en double page centrale de ce journal et nous ne manquerons pas de communiquer régulièrement sur l'avancement des travaux dans les éditions à venir. Je suis en négociation avec la société BOUYGUES Travaux Public pour que les bureaux et la base opérationnelle du chantier soient implantés sur le territoire de la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition n°10 de votre journal communal et un excellent dernier trimestre 2023.

*Votre Maire, Cyril HAGHEBAERT*

## Sommaire :

- P.2 Concours de pêche APE / 20<sup>ème</sup> Challenge GILLOT / INSEE Recensement 2024
- P.3 Éditorial de Monsieur le Maire / Sommaire
- P.4 Syndicat d'Initiative « La Soixantième » 1
- P.5 Syndicat d'Initiative « La Soixantième » 2
- P.6 Réhabilitation du pont suspendu 1
- P.7 Réhabilitation du pont suspendu 2
- P.8 Les Épopées à Saint-Loup
- P.9 Fête de la Plage et Vide-greniers 2023
- P.10 Un livre sur le pont – Biodéchets évolution de la législation
- P.11 Qui dit vrai – Bureau de la Rivière





# La Soixantième du Syndicat d'Initiative

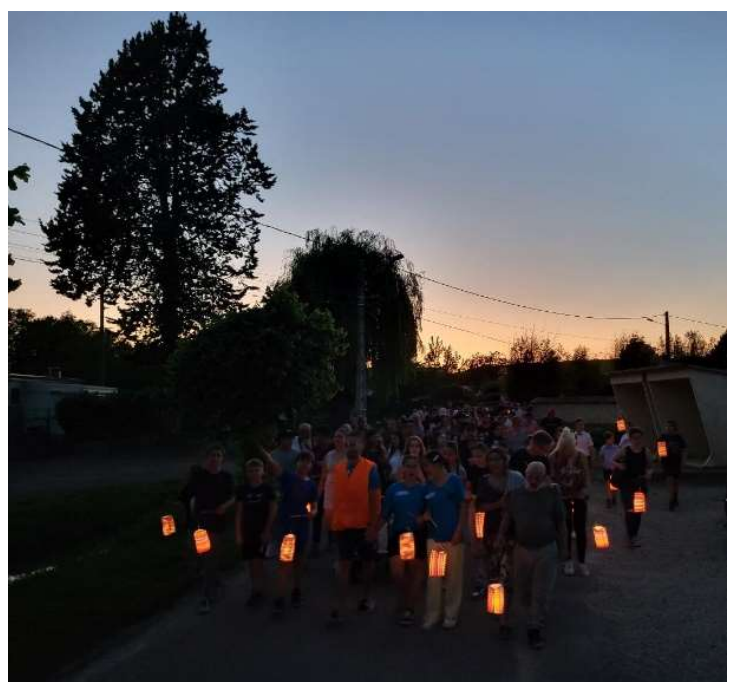
Deux jours de festivités variées, principalement centrées sur la place des fêtes où se trouvait la buvette et l'installation du repas champêtre préparé et servi par les bénévoles du Syndicat d'initiative.

Une fois le repas servi, la soirée du samedi a vu la traditionnelle retraite aux flambeaux, très attendue des plus jeunes venus en grand nombre accompagnés des parents, la foule joyeuse a déambulé dans le bourg.

Au retour place des fêtes, c'est Jérémy l'Artiste qui a littéralement enflammé le public avec un spectacle mêlant le feu et les jongleries.

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit au son de la musique du DJ DISCOM, permettant aux plus vaillants de danser jusque tôt le matin.

Photo Adeline THOMAS





# La Soixantième du Syndicat d'Initiative

Le syndicat d'initiative de Cézy a été créé en 1963 par monsieur Louis Alfred. Lors de la « Soixantième », les 24 et 25 juin dernier, Claude Girardot l'actuel président du syndicat a rappelé ses états de service : président de 1995 à 2006 puis de 2015 à 2023 soit 19 ans à la présidence et 40 ans de bénévolat au service des cézycois au total !

A l'actif du Syndicat d'Initiative, on peut citer : la Fête de la plage créée dans les années 1970 ainsi que l'ouverture du camping dans les années 1980. Institution de la fête de la plage avec vide greniers le lendemain en 1999. Nombreux lotos, repas festifs, vide-greniers, carnivals, démonstrations de cascade, prestations de groupes folkloriques, etc. Sans oublier en 1989 le spectacle de la Garde Républicaine sur le terrain de football pour le bicentenaire de la révolution ! Pour clôturer les festivités de ce soixantième anniversaire, Claude Girardot a annoncé son intention de tirer sa révérence à la prochaine assemblée générale du syndicat. Nous avons bon espoir que l'important groupe de bénévoles que monsieur Girardot a su fédérer autour de lui reprendra le flambeau pour de nouvelles aventures.

Lors de la clôture de ces deux journées de festivités, Cyril Haghebaert, maire de Cézy et Nicolas Soret, maire de Joigny et président de la communauté de communes du Jovinien ont rendu un hommage marqué à Claude Girardot et ont rappelé le rôle essentiel des bénévoles qui animent nos communes.



Au premier plan et de gauche à droite : Cyril Haghebaert, Nicolas Soret et Claude Girardot

*Au nom de tous les cézycois, je tiens à remercier chaleureusement Claude Girardot pour ces 40 ans de bénévolat au service de tous.  
Cyril Haghebaert*



Le dimanche 25 juin **Jérémy l'Artiste**, dans un tout autre registre que la veille, avec des numéros d'agilité et des tours de magie qui ont ravi les petits comme les grands.

Belle démonstration également de l'association **Majo Dance** malgré une chaleur accablante.

**Les Vénitiens** ont fait la joie des photographes, ils se sont avec élégance prêtés aux jeux des selfies sans perdre leur mystérieuse attitude.

A droite, la chanteuse cézycoise **Jocelyne BAURES** a enchanté le public avec sa voix sensuelle en reprenant les grands standards français et internationaux de la chanson. Un grand bravo aux artistes.





# Réhabilitation du pont suspendu

Notre pont suspendu (dernier pont de ce type dans notre département) permet de relier Cézy à Saint-Aubin-sur-Yonne. Le dernier comptage de 2022 montre un trafic de 810 véhicules par jour, évidemment c'est peu au regard de la plupart des ponts du département mais ce pont permet aussi aux habitants de Thèmes ou de La-Celle-Saint-Cyr, par exemple, de relier directement Joigny rive droite en évitant d'emprunter la D606, la route de Montargis et le pont Saint-Nicolas de Joigny. Indépendamment de sa valeur patrimoniale, notre pont a aussi une influence non négligeable sur le trafic local. Son grand âge et son état actuel entraînent depuis plusieurs années des contraintes d'exploitation : limitation de tonnage à 3.5 tonnes, un seul véhicule à la fois, vitesse 10 km/h et fermeture quand la température est inférieure à 5°C. En plus de son utilité comme voie de communication, notre pont est un élément remarquable du patrimoine bâti à l'échelle départementale ainsi que du patrimoine local du jovinien, il est d'ailleurs inscrit dans l'inventaire « Pays d'Art et d'Histoire du Jovinien » et fait l'objet de conférences lors des journées du patrimoine. L'association « Cézy Thèmes hier et aujourd'hui » qui a réalisé une exposition de photographies et de reproductions de cartes postales du pont en 2021 vient de publier un ouvrage de référence (voir page 10). Ce pont a une histoire, elle est maintenant gravée dans le marbre et il est une évidence pour tous les joviniens. Notre pont et son environnement géographique font partie du paysage, de notre histoire et de notre identité et les élus du département l'ont bien compris.



Lors de la réunion du 30 août à la salle des fêtes, les spécialistes de la voirie du département ont recensé les problèmes actuels à traiter, à savoir :

- ✓ Fragilité des barres d'ancrage nécessitant la fermeture du pont par temps froid
- ✓ Déréglage généralisé des suspentes et présence d'amiante
- ✓ Forte corrosion sur le câble porteur
- ✓ Structure métallique du tablier présentant des pièces déformées et de la corrosion
- ✓ Présence de plomb dans la peinture du tablier
- ✓ Fissures et disjointoiements des culées et pylônes maçonnés

Les travaux qui commenceront en novembre prochain auront pour but :

- ✓ Ne plus devoir fermer le pont par temps froid
- ✓ Durée de vie du pont augmentée de 100 ans
- ✓ Préserver le patrimoine historique et industriel
- ✓ Le pont sera limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes
- ✓ Charge totale admissible 12 tonnes tous véhicules cumulés compris

# Réhabilitation du pont suspendu

L'ambition du projet est de préserver le patrimoine historique et industriel du département, de garantir au pont une durée de vie de 100 ans et de ne plus devoir fermer le pont par temps froid. A l'issue de la réhabilitation, le pont sera limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes. La charge totale admissible du pont sera de 12 tonnes tous véhicules cumulés. L'entreprise retenue est le groupement Bouygues Travaux Publics (VSL) / Roth. La maîtrise d'œuvre : le Bureau d'étude STRAINS. Le montant des travaux : 4 800 000 € TTC. Le montant de l'opération : 5 800 000 € TTC (Toutes dépenses confondues). Les travaux sont prévus pour un démarrage mi-novembre pour une durée de 18 mois.

**Coupure totale de la circulation piétons et véhicules pendant toute la durée des travaux**

**Travaux financés à 100% par le Département de l'Yonne**

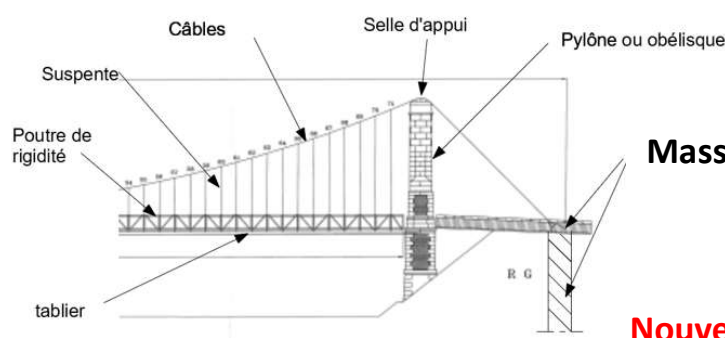


Calendrier prévisionnel des 18 mois de travaux

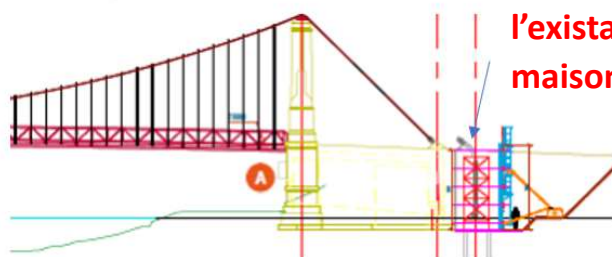
	2023	2024										2025			
Installation du chantier	Nov														
Travaux de démolition		Déc													
Construction des nouveaux massifs			Jan	Fév	Mars										
Mise sur palées du tablier				Fév	Mars										
Dépose des câbles et suspentes						Avr	Mai	Juin							
Réparation et mise en peinture du tablier								Juil	Août	Sept	Oct				
Mise en place de la nouvelle suspension											Nov	Dec	Jan		
Dépose des palées														Fév	
Travaux sur tablier														Fév	Mars
Remise en état															Mars

## Pourquoi doit-on démolir l'ancienne maison du gardien ?

Les massifs d'ancrage sont des blocs de béton dont la majeure partie est enterrée et dans lesquels sont fixées les barres d'ancrage. Les câbles du pont sont fixés sur ces barres. Les deux massifs d'ancrage qui servent donc de contre-poids de chaque côté du pont sont essentiels à l'équilibre des forces en présence. La construction de ces nouveaux massifs d'ancrage nécessite de démolir la maison du gardien côté Cézay. Pas de problème côté Saint-Aubin-sur-Yonne vu qu'il n'y a aucune construction.



**Massif d'ancrage actuel**



**Nouveau massif d'ancrage à l'arrière de l'existant nécessitant la démolition de la maison du gardien**



# Concert à Saint-Loup

Pour la troisième année consécutive, le festival « Musique au Cœur de l'Yonne » a investi notre église Saint-Loup, dimanche 6 août. C'est devant une l'église archicomble que se sont produits les « maitres » de l'ensemble « Les Épopées », Claire Lefilliâtre et Stéphane Fuget » en compagnie de la jeune et talentueuse gambiste Agnès Boissonnot-Guilbault.

Le programme alternait des airs et des pièces pour les instruments seuls (clavecin et viole de gambe) issus du répertoire français du XVIIIème siècle autour du thème des oiseaux.

Ces grands spécialistes ont impressionné par leur extrême virtuosité, l'inventivité des ornements et la richesse des timbres au service de la musique.

Des artistes exceptionnels et chaleureux que le public conquis a longuement ovationnés.

Un grand bravo à Dominique Tassin pour la subtilité des jeux de lumière qui ont apporté une touche de mystère aux œuvres interprétées.



« Musique au cœur de l'Yonne », c'est aussi une académie qui accueille une trentaine de stagiaires venus de France, d'Europe, même du Japon cette année. Les pensionnaires suivent une dizaine de jours de « master classes » auprès des plus grands spécialistes français de la musique ancienne. Les disciplines abordées sont : chant, clavecin, orgue, violon, basse de viole et danse baroque. Les stagiaires de la classe d'orgue ont la chance de pouvoir jouer sur l'orgue renaissance de Saint-Julien-du-Sault datant de 1568.

Cette année, le festival a programmé 8 concerts prestigieux dans différents lieux du Jovinien et du Sénonais entre le 4 et le 13 août, une belle occasion de faire découvrir notre région et de mettre notre patrimoine en valeur.

Merci à Claire Lefilliâtre et à Stéphane Fuget pour cette remarquable initiative.



# Fête de la Plage 2023

Le week-end suivant le 14 juillet, c'est traditionnellement la Fête de la Plage à Cézy ! Suivi le lendemain du non moins traditionnel vide-greniers. Cette année, la météo était au rendez-vous avec une température agréable et un ciel parfaitement dégagé pour admirer le feu d'artifice. Il a d'ailleurs fallu décaler d'un quart d'heure le départ du feu d'artifice pour avoir une obscurité idéale tellement la nuit était claire.

## Les chiffres 2023 :

- ✓ **5 associations engagées**
- ✓ **32 Bénévoles mobilisés**
- ✓ **129 Repas servis à table**
- ✓ **1815 tickets Buvette**
- ✓ **90 exposants au vide-greniers**

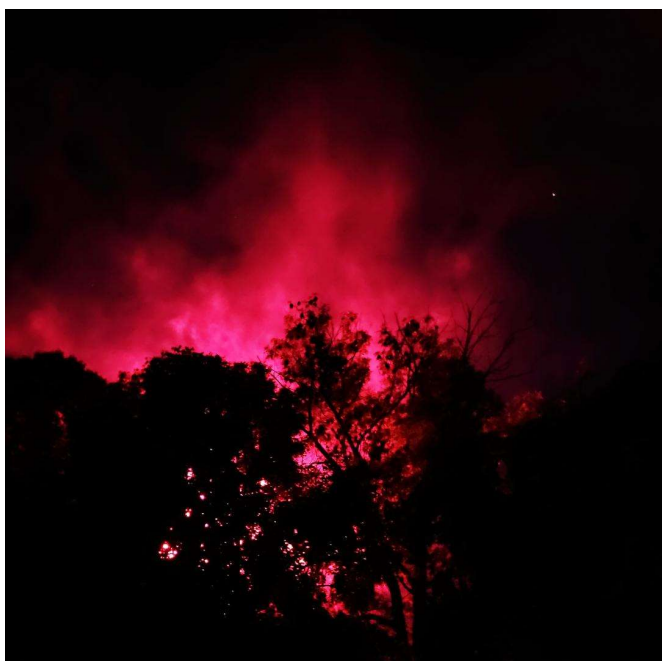
Cette année, les associations engagées ont été

- ✓ **L'Association des Parents d'Élèves**
- ✓ **Le Canoë Club**
- ✓ **Majo Dance**
- ✓ **Les Murmures Langadous**
- ✓ **Le Syndicat d'Initiative de Cézy.**

Sans compter les heures passées aux divers préparatifs, les équipes ont été opérationnelles dès 19h00 et jusqu'à 4h00 du matin pour les plus courageux en charge du démontage et du rangement du matériel... et dès 5h45 de retour pour l'équipe du vide-greniers du dimanche.



Photographie Adeline THOMAS



Comme l'an dernier, l'équipe municipale a pris en charge le feu d'artifice, la location du véhicule frigorifique, le DJ, la SACEM, la communication et la responsabilité de la billetterie. Tous les bénéfices ont été intégralement reversés aux 5 associations participantes.

La mairie a organisé un pot de l'amitié pour remercier l'ensemble des bénévoles. Un moment bien sympathique, chacun se félicitant des commentaires élogieux reçus au sujet de cette édition 2023 de la Fête de la Plage !

**Rendez-vous le 20 juillet 2024 ?**  
**Dans un lieu qui restera à définir**  
**vu que notre pont suspendu sera**  
**fermé pour travaux...**

# Un livre sur le pont

C'est en pleine crise sanitaire, en février 2021, que notre cher pont aurait dû fêter ses 175 ans... la période n'était malheureusement pas propice aux célébrations... Malgré tout, « Pays d'Art et d'Histoire du Jovinien » avait mis le pont à l'honneur à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine avec une intervention de monsieur Jean-François Briand, architecte des bâtiments de France. De son côté, l'association « Cézy Thèmes hier et aujourd'hui » avait organisé une exposition de photographies en plein air le long de l'avenue Jacques Cœur proposant des reproductions grand format de cartes postales d'époque.

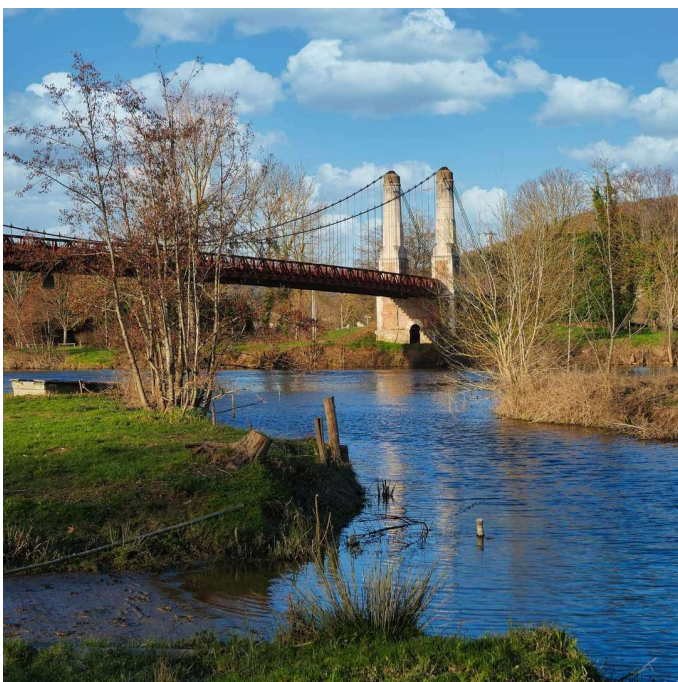


Photo Christophe MILLOT

Toujours à l'initiative, l'association « **Cézy Thèmes hier et aujourd'hui** » a publié récemment un livre format 15cm x 21cm intitulé « CEZY DERNIER PONT SUSPENDU DE L'YONNE ». L'association a effectué un important travail de collecte de documents et de photos retraçant les histoires autour de la rivière Yonne et de notre pont suspendu. Un travail qui fera office de référence dans le futur.

L'ouvrage de 164 pages est divisé en 7 chapitres. Le premier chapitre est consacré à l'histoire des gués (endroit d'un cours d'eau assez peu profond pour qu'on puisse le traverser sans nager selon Larousse). On apprend qu'il y avait trois gués à Cézy, deux entre Cézy et Saint-Aubin et un entre Thèmes et Villecien. Le deuxième chapitre est consacré à l'histoire du bac dont le plus ancien document date de 1710. Le troisième chapitre traite du pont suspendu sous tous ses aspects. Les autres chapitres abordent l'histoire de la société constructrice, les autres ponts suspendus du département... A noter le chapitre VI consacré à la passerelle Cézy-Saint-Aubin construite en 1886 et récemment restaurée.

L'ouvrage, édité par l'association « Cézy Thèmes hier et aujourd'hui » est disponible au prix de 15 € chez :

Martine Ferron Tabac Presse Cézy - 4 avenue Jacques Cœur à Cézy & Office du Tourisme du Jovinien - 4 quai Henri Ragobert à Joigny.

## Biodéchets, évolution de la législation

À partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement.

La mise en œuvre de cette disposition, introduite par la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, repose sur les collectivités territoriales (communautés de communes), qui devront proposer les solutions vous permettant d'effectuer ce tri à la source, chez vous. Pour information, des composteurs sont en vente à la CCJ.

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.





# Qui dit vrai ?

Jeudi 20 juillet, l'Office de Tourisme du Jovinien nous conviait à une visite guidée dans les rues du bourg sur le thème « **Qui dit vrai ?** ». Sous forme de jeu, deux guides conférencières s'opposent (Béatrice Kerfa & Inez Van Noort), l'une avec un récit authentique et l'autre avec une version inventée... charge au public de démêler le vrai du faux. Les petits malins qui avaient noté les réponses en 2019 en ont été pour leurs frais car toutes les épreuves étaient nouvelles :)



# Vous avez dit « Bureau de la Rivière » ?

C'est en arrivant rue de la résistance, devant ce qu'il reste du château dit « Jacques Cœur » que Béatrice Kerfa (Directrice de l'office de Tourisme du Jovinien) introduit dans son récit un personnage nommé : « **Bureau de la Rivière** » ?

Difficile à croire... et pourtant ce personnage a bel et bien existé et a été seigneur de Cézy vers 1370. Il a donc fort probablement séjourné dans le château de Cézy. Né en 1326 à Beauval dans la Somme, de condition modeste, il devient ami proche et confident du roi Charles V Le Sage. Le roi Charles V décède dans les bras de Bureau de la Rivière le 16 septembre 1380. Par la suite, Bureau de la Rivière devient le conseiller du nouveau roi Charles VI (fils du précédent).

Bureau de la Rivière meurt le 16 août 1400, à l'âge de 74 ans. Il est enterré près de Charles V dans la chapelle caroline de la basilique royale de Saint-Denis auprès des rois de France.



*Statue de Bureau de La Rivière, cathédrale d'Amiens, sculpté entre 1375 et 1380 à la demande du cardinal Jean de La Grange.*

*Les Vieilles Granges*

*Croix Saint Vincent*

*Côte de Rougeard*

*La Tête de Vache*

*Le Transval*

*Les Marais*

*Le Péage*

*La Folie*

*Le Golo*

*Les Hectares*

*La Contemine*

*L'Île de l'Entonnoir*

*L'Île Turenne*

*Vauguillain*

*Le Noyer Galeux*

*Cézy Thèmes*

*Les Grands Prés*

*Les Marais*

*La Butte Moreau*

*Champ Rouge*

*La Bouvière*

*Le Fourneau à Chignet*

*La Chaume aux chiens*

*La Vau Dillon*

*La Salbrette*

*Les Croûtes*

*Croix Piochard*

*Le Gravier*

Journal d'information communal diffusé gratuitement - 650 exemplaires

Directeur de publication : Cyril HAGHEBAERT

Rédacteur : Claude SCIBOZ

Crédit photographique : Claude SCIBOZ (Sauf page 2 APE de Cézy / Cézy Pétanque - page 4 Adeline THOMAS - page 8 Béatrice KERFA - Page 9 Adeline THOMAS - page 10 Christophe MILLOT)

Réalisation : Mairie de CÉZY

Téléphone : 03 86 63 12 58 / Courrier électronique : [mairie.cezy.accueil@wanadoo.fr](mailto:mairie.cezy.accueil@wanadoo.fr)

<https://www.facebook.com/Cézy-Thèmes-Officiel>

Ce journal est disponible en version numérique sur le site [www.cezy-themes.fr](http://www.cezy-themes.fr)